

10 FÉVRIER

Distribution de la presse

L'Arcep présente les modalités d'échange avec les acteurs : mise en place d'un comité de concertation de la distribution de la presse, cycle d'auditions avec une quinzaine d'acteurs de la distribution de la presse pour construire sa vision de moyen terme et mise en place d'un groupe de travail pour partager l'avancement des négociations interprofessionnelles sur l'assortiment.

→ Voir partie 3, chapitre 2, p. 91

LES FAITS MARQUANTS DE L'ARCEP EN 2020

2 MARS

Coopération entre régulateurs

L'Arcep et le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) signent une convention instaurant un pôle commun entre les deux institutions. L'objectif est d'approfondir, grâce à leurs expertises complémentaires, l'analyse technique et économique des marchés du numérique. Une première session commune des collèges pléniers de l'Arcep et du CSA s'est tenue le 9 octobre 2020, le programme de travail de leur pôle numérique commun a été publié à cette occasion.

→ Voir partie 2, chapitre 4, p. 43

16 JUIN

Événement Telconomics

Une nouvelle année record pour les investissements du secteur, de 10,4 milliards d'euros, portés par la fibre optique.

→ Voir partie chiffres-clés des secteurs télécoms et postal et partie 3, chapitre 7, p. 120

25 JUIN

Le rôle de l'Arcep pendant les premiers mois de la crise sanitaire

Quelles conséquences pour les réseaux internet ? Autorités publiques, opérateurs, fournisseurs de services et utilisateurs finals, l'Arcep revient sur la mobilisation exceptionnelle de tous les acteurs et les actions entreprises du Régulateur pour faire face à des besoins numériques inédits, maîtriser les risques de congestion et veiller au respect de la neutralité du net dans la synthèse de l'édition 2021 du rapport annuel sur l'état d'internet en France.

→ Tome 3 du rapport annuel sur « L'état d'internet en France »

7 SEPTEMBRE

Régulation du numérique en Europe

L'Arcep répond à la consultation publique de la Commission européenne sur le *Digital Services Act* pour tracer les contours d'une nouvelle régulation du numérique. Elle appelle l'Union européenne à se doter d'une régulation *ex ante* des plateformes structurantes et à faire à nouveau d'internet un espace de libre choix et de libre innovation.

→ Voir partie 3, chapitre 13, p. 154

7 MAI

Service universel postal

L'Arcep publie son avis rendu au Gouvernement sur les adaptations d'organisation de La Poste impactant le service universel postal dans le cadre de la crise sanitaire.

→ Voir partie 2, chapitre 8, p. 72

10 AVRIL

Territoires connectés

Lors de l'événement annuel « Territoires connectés », l'Arcep :

- publie le tome 2 du rapport annuel « La régulation de l'Arcep au service des territoires connectés » ;
- met en ligne la version bêta de « Ma connexion internet » ;
- relève le seuil de fiabilité moyenne exigée des cartes des opérateurs, dorénavant de 98 % avec un seuil local de 95 %.

→ Voir partie 2, chapitre 5, p. 49

11 JUIN

Réseaux et environnement

L'Arcep lance une plateforme de travail « Pour un numérique soutenable » et appelle les acteurs à contribuer aux échanges ainsi qu'à un premier rapport coécrit.

→ Voir partie 2, chapitre 8, p. 72

29 SEPTEMBRE**5G**

L'enchère principale pour l'attribution de fréquences de la bande 3,4 - 3,8 GHz, qui s'est tenue du 29 septembre au 1^{er} octobre 2020, a permis de déterminer les quantités de fréquences obtenues par chacun des lauréats.

→ Voir partie 3, chapitre 4, p. 102

3 NOVEMBRE**Régulation par la donnée**

Le site « J'alerte l'Arcep » évolue pour s'ouvrir à de nouveaux signalements et renforcer l'efficacité du traitement des alertes, notamment en ouvrant une entrée dédiée à la distribution de la presse et une autre aux développeurs.

→ Voir partie 2, chapitre 6, p. 59

2 OCTOBRE**Outre-mer**

L'Arcep lance une première consultation publique sur l'attribution de fréquences sur les bandes 700 MHz et 3,4 - 3,8 GHz aux Antilles et en Guyane. L'Arcep lance une seconde consultation publique sur les modalités d'attribution de fréquences dans les bandes 700 MHz et 3,4 - 3,8 GHz à La Réunion et dans les bandes 700 MHz et 900 MHz à Mayotte le 18 décembre 2020.

→ Voir partie 3, chapitre 10, p. 144

8 DÉCEMBRE**Qualité des services mobiles**

L'Arcep publie les résultats de sa campagne de mesures 2020 : la qualité de service continue de s'améliorer malgré le contexte sanitaire, les débits descendants atteignent ainsi en moyenne 49 Mbit/s en 2020 contre 45 Mbit/s en 2019. L'Arcep met également en ligne les premières cartes de couverture mobile avec une fiabilité moyenne relevée de 95 à 98 %.

→ Voir partie 3, chapitre 3, p. 94

3 NOVEMBRE**Régulation par la donnée**

Le site « J'alerte l'Arcep » évolue pour s'ouvrir à de nouveaux signalements et renforcer l'efficacité du traitement des alertes, notamment en ouvrant une entrée dédiée à la distribution de la presse et une autre aux développeurs.

→ Voir partie 2, chapitre 6, p. 59

4 NOVEMBRE**5G**

L'enchère « de positionnement », qui permet de déterminer la position des fréquences de chaque lauréat dans la bande 3,4 - 3,8 GHz, a eu lieu le 20 octobre 2020. L'Arcep annonce alors la création d'un observatoire des déploiements 5G.

→ Voir partie 3, chapitre 4, p. 102

15 DÉCEMBRE**Environnement**

« Pour un numérique soutenable » : l'Arcep publie un rapport et 11 propositions pour conjuguer développement des usages et réduction de l'empreinte environnementale du numérique.

→ Voir partie 2, chapitre 8, p. 72

17 DÉCEMBRE**Régulation des marchés fixes**

L'Arcep fixe le cadre de la régulation des réseaux fixes pour trois ans afin de faire de la fibre l'infrastructure de référence et accélérer la transition numérique des entreprises.

→ Voir partie 3, chapitre 8, p. 134

10 NOVEMBRE**New Deal mobile : la 4G pour tous**

Premier bilan du comité de pilotage *New Deal* mobile en présence de Jacqueline Gourault et Cédric O. respectivement Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Secrétaire d'État chargé du Numérique de la République française : 96 % du territoire est couvert en 4G par au moins un opérateur (+7 points par rapport au 1^{er} janvier 2018) et 76 % couvert par tous les opérateurs en 4G (+31 points par rapport au 1^{er} janvier 2018). L'Arcep fait le point sur les 91 % des sites mis en service identifiés dont elle contrôle du respect des obligations des opérateurs.

→ Voir partie 3, chapitre 3, p. 94

POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE

Rapport d'étape, synthèse de la plateforme de travail et 11 propositions de l'Arcep pour conjuguer développement des usages et réduction de l'empreinte environnementale du numérique

15 décembre 2020

21 DÉCEMBRE**Internet ouvert**

L'Arcep lance une nouvelle version de l'application *Wehe*, pour détecter les bridages de flux et de ports internet.

→ Voir partie 2, chapitre 5, p. 49